

MANAGER DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Maîtriser les aspects de sécurité au travail de votre fonction

2 JOURS, 14 HEURES

SERVICES GÉNÉRAUX

CODE : UNSG02

Objectifs de la formation

- Décrypter la réglementation de la sécurité au travail et réaliser une veille réglementaire
- Évaluer et prévenir les risques du salarié de l'entreprise
- Mettre en place et améliorer vos plans de préventions
- Piloter la procédure d'évacuation d'incendie
- Analyser et gérer les risques spécifiques à la Co activité avec des entreprises extérieures
- INRS ED 828 : maîtriser les règles des contrôles réglementaires des immeubles
- Assurer la communication sur la sécurité au sein de votre entreprise
- Concilier gestion de l'environnement de travail et sécurité
- Appliquer la théorie lors de l'analyse de cas concrets et exercices pratiques

Animée par

- spécialisé en Facility management Consultant
Formateur,

Public concernés

- Responsables de Services Généraux/de l'Environnement de Travail, Responsable de site, et plus généralement toute personne en charge de problématiques liées à la sécurité au travail

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun pré-requis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif général : 1 650,00 €HT

Bien-être et performance des collaborateurs sont intimement liés. Les services généraux, acteurs de l'aménagement de l'environnement de travail ont donc un rôle stratégique dans les organisations.

Vecteurs de bien-être et de performance, les Services Généraux occupent aujourd'hui une place

stratégique dans l'entreprise. Ils doivent en permanence challenger les organisations, s'adapter à la conjoncture et à l'évolution des entreprises pour améliorer en permanence le cadre de travail

JOUR 1

Accueil des participants

Évaluer et prévenir les risques du salarié de l'entreprise

- Décret du 05 Novembre 2001 et 17 septembre 2008 : décrypter l'obligation de consigner dans un document unique la synthèse d'évaluation de chacun des risques professionnels identifiés
- Développer votre méthode d'élaboration du DU : création des comités de pilotage et groupes de travail, définition et évaluation des risques professionnels
- Identifier, évaluer et développer les moyens de prévention pour minimiser vos risques
- Livrer et assurer la communication de l'outil d'évaluation
- Révision annuelle élaborer votre matrice pour assurer le suivi de votre plan de prévention
- Étude de cas pratiques

La matinée sera ponctuée d'un pause

Déjeuner

Évacuation d'incendie : piloter la procédure

- Décrypter la réglementation code du travail et IGH : évaluer les moyens nécessaires à l'évacuation
- Exercice d'évacuation : quelle réalisation face à la nature de votre bâtiment

ILLUSTRATION Retour d'expérience d'un IGH/ immeuble code du travail

- Mesurer la performance de vos exercices

Fin de journée

JOUR 2

Accueil des participants

Co activité avec des entreprises extérieures : Analyser et gérer les risques spécifiques

- Code du travail, notion d'opération, d'entreprise utilisatrice et extérieur : étudier les définitions réglementaires du plan de prévention
- Simplifié/oral, écrit, spécifique : évaluer le type de plan adapté à votre entreprise
- Chronologie, rédaction, coordination, révision : mettre en œuvre votre plan de prévention
- Identification des opérations et échanges d'informations : développer votre protocole des opérations de chargement/déchargement

La matinée sera ponctuée d'une pause

Déjeuner

Concilier gestion de l'environnement de travail et sécurité

- Collaborer efficacement avec la CHSCT
- Achats et installation de l'espace de travail : réfléchir aux postes dans leur globalité

- Permis de travail, permis de feu : faire répondre les travaux au sein de l'établissement aux normes de sécurité
- Analyser les accidents avec le CHSCT pour minimiser les risques : mesures correctives et lien avec DUEVrpa

INRS ED 828 : maîtriser les règles des contrôles réglementaires des immeubles

- Lister les contrôles et effectuer les vérifications initiales et contrôles périodiques
- Registre de sécurité : enregistrer et communiquer les résultats des vérifications et contrôles
- Écart et mise en conformité : rédiger votre rapport de vérification et lever les réserves

Fin de journée

Dates

Paris

09-10/03/2023

05-06/06/2023

28-29/09/2023

11-12/12/2023

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.